

République Française  
Département : INDRE  
Arrondissement : (Le) Blanc  
**CIRON - Commune**

Séance du lundi 27 avril 2026

Délibération N° DE\_035\_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	15	15
Date de la convocation : 16/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie), sous la présidence de Florian LAFOUX.

Présents : Florian LAFOUX, Jean-Marie PAGNARD, Marie DOS REIS VIANA, Bruno LAFOUX, Laure BOUGON, Jérôme BLONDEAU, Philippe CHAMBLET, Marie-Noëlle CHAULET, Marion DESQUESNES MAILLOCHON, Jean FUENTES, Florence GIARD, Laurent GOUBARD, Céline PAGNARD, Maria PELLETIER, Didier PONTON

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Marion DESQUESNES MAILLOCHON est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Prime naissance**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le CCAS attribuait une "prime naissance" aux parents de nouveaux nés domiciliés sur la commune .

Suite à la dissolution du CCAS, Il propose que la commune continue.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal:

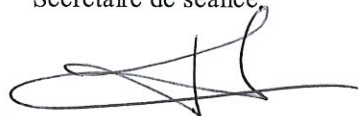
- fixe à 100€ la prime naissance attribuée aux parents de nouveaux nés domiciliés à Ciron.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Florian LAFOUX  
Président de séance



Marion DESQUESNES  
MAILLOCHON  
Secrétaire de séance,



Date de transmission de l'acte: 29/04/2026  
Date de réception de l'AR: 29/04/2026  
036-213600539-DE\_035\_2026-DE  
A G E D I

DE\_035\_2026

